

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations  
Commission « Finances et affaires générales »

Conseil municipal du 22 septembre 2014  
Séance du 15 septembre 2014

## 1 Communauté de l'agglomération creilloise - présentation au conseil municipal du rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM LEMAIRE, BOUADDI, Mmes OYONO, CARLIER, JAJAN, FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, MM. ASSAMTI, N'DIAYE, ATAKAYA, Mmes GOMES-NASCIMENTO, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, SAVAS, DHOURY, MM. BOUKHACHBA, MONTES, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mmes M'BAYE-DIAO, SOKOLONSKI, M. RIFI SAIDI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

M. CABARET

Pouvoir à :

M. VILLEMMAIN

M. BELMHAND

Pouvoir à :

M. LEMAIRE

Mme MOUSSATEN

Pouvoir à :

Mme CAPON

Mme MEHADJI

Pouvoir à :

Mme BARBETTE

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- |  |    |
|--|----|
| - Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :   | 39 |
| - Nombre de conseillers en exercice :                            | 39 |
| - Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : | 39 |

■ Rapport de présentation :

Monsieur Eric MONTES, conseiller municipal, expose :

Le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets a été adressé par le Président de la Communauté de l'Agglomération Creilloise, le 7 juillet 2014.

Conformément au décret n°2000-404 en application de la loi n°95-101 du 2 février 1995, ce rapport doit faire l'objet d'une communication au conseil municipal en séance publique et est mis à la disposition du public.

En conséquence, vous est présenté le rapport annuel 2013 de la communauté de l'agglomération creilloise sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, qui vous a été adressé avec les projets de délibérations.

Conformément à la réglementation en vigueur, ce rapport ne fait pas l'objet d'un vote de la part du conseil municipal. Il est joint en annexe au présent rapport de présentation.

Il est demandé au conseil municipal de prendre acte du rapport 2013 de la CAC, relatif au prix et à la qualité du service public des déchets.

# maintenant !

- Le conseil municipal,  
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article 2121-29,  
Vu le code de l'environnement,  
Vu le décret n°2000-404 en application de la loi n°95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement,  
Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 décembre 2010,  
Vu le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,  
Vu l'avis de la commission « Finances et affaires générales » en date du 15 septembre 2014,  
Considérant que monsieur le Maire doit présenter le rapport annuel 2013 de la CAC sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,  
Entendu le rapport de présentation,
- Prend acte du rapport annuel 2013 de la communauté de l'agglomération creilloise sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **23 SEP. 2014**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

**DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**

après dépôt en Sous-Préfecture le... *30/09/2014*

et publication ou notification le... *23/09/2014*

CREIL, le... *30/09/2014*.....

**LE MAIRE**

Pour le Maire et par délégation  
**Le Directeur Général des Services**  
**Philippe Raluy**

Maire de Creil  
Conseiller général de l'Oise

